

# DOSSIER DOCUMENTAIRE « AUXILIAIRE PROFESSIONNEL »

JUILLET 2010

## SOMMAIRE

### 1. Auxiliaire de vie

#### 1.1 Législation

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie
- Autres services d'accompagnement à la vie sociale

#### 1.2 Fiches de poste et définition de poste

- Formation d'auxiliaire de vie sociale
- Définition et fiches métier
- Etre AVS sans le diplôme
- L'aidant familial

#### 1.3 Prise en charge

- Secteur privé : les aides de l'Agefiph
- Secteur public : les aides du FIPHP

### 2. Auxiliaire de vie scolaire

#### 2.1 Législation

- Formation et recrutement des auxiliaires de vie scolaire
- Formation et recrutement des assistants d'éducation

#### 2.2 Fiches de poste et référentiels

- Référentiel de compétence
- La fonction d'auxiliaire de vie scolaire

#### 2.3 Etat des lieux de la fonction d'auxiliaire de vie scolaire

- Position de l'Unaiisse

### 3. Le recours à du personnel extérieur dans une entreprise

#### 3.1 Législation

#### 3.2 Auxiliaire professionnel et tutorat

#### 3.3 Métier d'interprète/traducteur

- Législation
- Métier

### 4. Pour élargir le cadre de la problématique : les services à la personne

#### 4.1 Les services à la personne en région parisienne

#### 4.2 Les services à la personne : études nationales

#### 4.3 Les services à la personne : études prospectives

### 5. Aller plus loin

#### 5.1 Témoignages

#### 5.2 Associations

## SOURCES UTILISEES POUR LA REALISATION DU DOSSIER

### Contacts

#### ➤ Centres de documentation

- Cedias
- IRTS
- L'Adapt
- MDPH 92
- CTNERHI – base de données Saphir

#### ➤ Associations

- Adep
- GIHP
- Familles rurales
- Assad Melun
- Agefiph

#### ➤ Centres de formation

- APF formation
- Cetec

## Introduction

La loi de 2005 annonçait une volonté d'assurer l'intégration de la personne handicapée tant pour la vie quotidienne ou sociale que professionnelle.

Le champ des services à la personne, et notamment aux personnes handicapées, a connu un développement important ces dernières années. Il demeure toutefois extrêmement dispersé.

Les opérateurs comme les services proposés sont diversifiés :

- au niveau des opérateurs : particuliers (représentant 80% du secteur), structures associatives, entreprises privées et centres communaux d'action sociale (CCAS) ;
- au niveau des activités proposées : services à la famille, services associés à la qualité de vie quotidienne (à domicile ou sur le lieu de travail), services associés au logement et au cadre de vie, services associés à la promotion de la santé à domicile ou sur le lieu de travail.

L'objet de ce dossier, sans tenter d'être exhaustif dans le domaine des services à la personne, porte sur les aides humaines pour la personne handicapée, et notamment les professionnels susceptibles d'intervenir dans le cadre professionnel.

## 1. Auxiliaire de vie

L'**auxiliaire de vie sociale** (AVS) intervient auprès de toute personne qui ne peut assumer seule les tâches de la vie quotidienne : personnes âgées, familles, personnes handicapées... L'AVS aide la personne à accomplir les actes de vie quotidienne, lors d'un maintien à domicile : le lever, le coucher, la toilette, les soins d'hygiène, la préparation des repas, les travaux ménagers. L'AVS prend également en charge les démarches administratives, les courses, etc.

Pour exercer le métier d'auxiliaire de vie sociale, il faut être titulaire du diplôme d'état (DEAVS) du Ministère de la Santé ou de la Mention complémentaire Aide à domicile du Ministère de l'éducation nationale.

Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le DEAVS.

Il est possible sous conditions d'obtenir le DEAVS par la VAE, un pré-requis étant de pouvoir justifier d'au moins 3000h d'activité (en temps que salarié ou bénévole) exercées dans des activités ayant un rapport avec le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

L'aidant familial est à distinguer de l'auxiliaire de vie.

L'aidant familial est la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée dépendante ou une personne handicapée de son entourage. Sous certaines conditions, la prestation de compensation peut permettre à une personne handicapée de salarier un aidant familial.

### 1.1. Législation

- **Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie**

**Circulaire n° DGAS n° 2007-297 du 25 juillet 2007 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)**

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, Bulletin officiel, n°8, 15 sept. 2007, p. 223 à 237

► <http://www.sante-sports.gouv.fr>

Rubrique Publications et documentation / Bulletins officiels mensuels /2007



**Arrêté du 4 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**



**Décret n° 2007-348 du 14 mars 2007 relatif au diplôme d'auxiliaire de vie sociale**



**Arrêté du 30 janvier 2003 modifiant l'arrêté du 26 mars 2002 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**



**Arrêté du 26 mars 2002 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**



**Décret n° 2002-410 du 26 mars 2002 portant création du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**



- **Autres services d'accompagnement à la vie sociale**

**Avis relatif à l'extension d'un accord national professionnel conclu dans le secteur des services à la personne,**  
JO n° 265 du 15 novembre 2007, p. 18726



**Lettre circulaire n° 2007-108** - Précisions sur le champ d'application du Cesu et sur la compétence de l'Urssaf en tant que CFE ainsi que sur les conditions d'utilisation et d'octroi du Cesu par les élus locaux



**Décret n° 2005-223 du 11 mars 2005** relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement à la vie sociale et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés



**Arrêté du 10 septembre 2004** portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « aide à domicile »



**Arrêté du 15 décembre 1993** instituant un certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile



➤ <http://www.legifrance.gouv.fr>

Rubrique : Les autres textes législatifs et réglementaires

## 1.2. Fiches de poste et définition de poste

- **Formation d'auxiliaire de vie sociale**



**Formation d'auxiliaire de vie sociale (AVS)**

Apf formation, 2009

➤ <http://www.apf.asso.fr>

Rubrique : L'APF en action / APF Formation / recherche par mots-clés : avs



**Formation d'auxiliaire de vie sociale**

Site Le social, travail et emploi social

➤ <http://www.lesocial.fr>

Rubrique : Espaces / Les espaces professionnels du Social / Auxiliaire de vie sociale

- **Définition et fiches métier**



**Les auxiliaires de vie : définition de fonction**

Guide ASH de l'action sociale, novembre 2007, p. 244

➤ <http://www.ash.tm.fr>



**Auxiliaire de vie sociale**

fiche métier Onisep

➤ <http://www.onisep.fr>

Rubrique : Métiers / le dico des métiers / AVS

**Auxiliaire de vie sociale**

fiche métier Adessa, juillet 2006

➤ <http://www.federation-adessa.org>

Rubrique : Les métiers référencés / C.1 Auxiliaire de vie sociale



**Auxiliaire de vie sociale (AVS)**

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Rhône-Alpes, janvier 2009

➤ <http://rhone-alpes.sante.gouv.fr>

Rubrique : Les métiers / Professions sociales / Auxiliaire de vie sociale



- **Etre AVS sans le diplôme**



**AVS : pourquoi pas vous ?**

Déclic, actualités, janvier 2009

➤ <http://www.magazine-declic.com>

Rubrique : News / Actualités du handicap / 6 janvier 2009



**La VAE Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**

Drass Ile-de-France, 2007

➤ <http://ile-de-france.sante.gouv.fr>

Rubrique : Métiers, formations, concours, VAE / Validation des acquis de l'expérience / La VAE Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale

**Préparer le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale  
par la validation des acquis de l'expérience**

Ministère de la santé, Drees, Rémy Marquier,  
Etudes et résultats, n°658, septembre 2008, 8 p.

➤ <http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr>

Rubrique Etudes recherches et statistiques – DREES /  
Publications / Etudes et résultats / 2008



- **L'aidant familial**

**Le guide de l'aidant familial**

Ministère de la santé et de la solidarité, avril 2007, 174 p.

➤ <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

Rubrique Documentation- publications/guides pratiques-chartes/  
Handicap – personnes âgées



### 1.3. Prise en charge

- **Secteur privé : les aides de l'Agefiph**



**Aides humaines couvertes par la prestation de compensation**

➤ <http://www.service-public.fr>

Rubrique : Vos droits et démarches – Social Santé : Handicap / Prestation de compensation du handicap / Aides couvertes par la prestation de compensation / Aides humaines



**Les aides techniques et humaines**

➤ <http://www.agefiph.fr>

Rubrique : Entreprises / Toutes les aides / Aides de l'Agefiph / Les aides de l'Agefiph aux entreprises / Les aides techniques et humaines

**Guide de la compensation du handicap dans l'insertion professionnelle**

Agefiph

➤ <http://www.agefiph.fr>

Rubrique : Espace documentaire / recherche par mots-clés  
(handicap et compensation – 2007 – guide)



- **Secteur public : les aides du FIPHP**

**Catalogue des aides du Fiphfp**

➤ <http://www.fiphfp.fr>



## 2. Auxiliaire de vie scolaire

Les auxiliaires de vie scolaire sont des assistants d'éducation qui ont pour fonction d'aider à l'intégration des élèves handicapés : aide aux tâches scolaires, participation aux sorties de classe, accomplissement de gestes techniques ne nécessitant pas une qualification médicale ou paramédicale...

A la différence des auxiliaires de vie sociale, il n'existe pas de formation ni de diplôme spécifique pour les auxiliaires de vie scolaire.

En terme de statuts, jusqu'en 2009 les AVS pouvaient être soit titulaires d'un contrat d'assistant d'éducation passé avec l'Education nationale (d'une durée de six ans maximum), soit être sous contrat aidé (contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir), de droit privé, rémunéré par le ministère de l'Emploi.

En 2009, une convention, reconduite en 2010, a été signée entre le ministère de l'Education nationale et quatre fédérations d'associations pour permettre à ces associations de recruter les AVS arrivant en fin de contrat.

La famille ou l'école qui souhaite qu'un élève bénéficie de la présence d'un AVS doit en faire la demande auprès de la MDPH.

Concernant les étudiants handicapés, de nombreuses universités proposent une aide pédagogique appropriée (photocopies, documents en braille, prêt de matériel spécialisé, tutorat, etc.). Les activités qui touchent à la vie quotidienne peuvent être prises en charge par la prestation de compensation du handicap.

### 2.1. Législation

- **Formation et recrutement des auxiliaires de vie scolaire**

**Circulaire n° 2009-135 du 5 octobre 2009 relative à la continuité de l'accompagnement scolaire des élèves handicapés**



**Décret n° 2009-993 du 20 août 2009** portant application du dernier alinéa de l'article L. 351-3 du code de l'éducation



**Circulaire n° 2008-100 du 24 juillet 2008** relative à la formation des auxiliaires de vie scolaire

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique Outils de documentation, d'information / Textes officiels / Le Bulletin officiel / BO n°31 du 31 juillet 2008, p. 1566-1575



**Circulaire n° 2003-093 du 11 juin 2003** relative à la scolarisation des enfants et adolescents présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant : accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique Outils de documentation, d'information / Textes officiels / Le Bulletin officiel / Années antérieures à 2006 – 2003 / Juin – encart B.O. n°25



## • Formation et recrutement des assistants d'éducation

**Circulaire n° 2008-108 du 21 août 2008** relative  
au recrutement des assistants d'éducation

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique Outils de documentation, d'information /  
Textes officiels / Le Bulletin officiel / BO n°32



**Décret n° 2008-316 du 4 avril 2008** modifiant le décret n° 2003-484 du 6 juin 2003  
fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation



**Décret n° 2005-1194 du 22 septembre 2005** modifiant le décret n° 2003-484 du 6 juin  
2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation



Circulaire n° 2003-092 du 11 juin 2003 relative aux assistants d'éducation

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique Outils de documentation, d'information / Textes officiels / Le  
Bulletin officiel / Années antérieures à 2006 – 2003 / Juin – encart B.O. n°25

**Loi n° 2003-400 du 30 avril 2003 relative aux assistants d'éducation**

➤ <http://www.legifrance.gouv.fr>

Rubrique : Les autres textes législatifs et réglementaires



**Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992** relative à la participation d'intervenants  
extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique : Outils de documentation, d'information /  
Textes officiels : le bulletin officiel / se connecter à mentor



## 2.2. Fiches de poste et référentiels

### • Référentiel de compétence

**Référentiel de compétences de la fonction d'auxiliaire de vie scolaire individuel  
(AVS-I) rédigé à partir de la circulaire n°2003-092 du 11 juin 2003**

Académie Orléans-Tours/Inspection académique d'Eure et Loir

➤ <http://www.ac-orleans-tours.fr>

Rubrique : 6 départements / Eure-et-Loir / A.S.H. / AVS-EVS



- **Fonction d'auxiliaire de vie scolaire**

**De la fonction précaire d'auxiliaire de vie scolaire  
... au métier reconnu d'accompagnant de vie scolaire et sociale**  
Fédération nationale des associations au service des élèves présentant  
une situation de handicap (Fnaseph), janvier 2008, 20 p.

➤ <http://www.fnaseph.org>

Rubrique : Actualités



**Document de présentation et de réflexion sur le métier  
d'accompagnant à la vie scolaire, péri-scolaire et de loisirs**  
(En annexe : témoignages d'AVS)

Unaisse, août 2008, 28 p.

➤ <http://unaisse.free.fr>

Rubrique : Documents / janvier 2008 / Document de réflexion Unaisse



**Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés**

Ministère de l'Éducation, mai 2008, 37 p.

➤ <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique De la maternelle au baccalauréat / Actualité  
pédagogique / La scolarisation des élèves handicapés



## 2.3. Etat des lieux de la fonction d'auxiliaire de vie scolaire

- **Position de l'Unaisse**



**Malgré leurs mauvaises conditions de travail, les AVS aimeraient persister  
dans la fonction**

Actualités sociales hebdomadaires (ASH), n°2555, 25 avril 2008, p.42

➤ <http://www.ash.tm.fr>

**« Lettre ouverte des AVS au gouvernement ».**

**Stop à la précarité des AVS : plaidoyer pour un vrai métier**

Unaisse (Union nationale pour l'avenir de l'inclusion scolaire, sociale et éducative),  
juin 2008

➤ <http://unaisse.free.fr>

Rubrique : Documents / 26 août 2008



**Enquête nationale de l'Unaisse sur les conditions de travail des AVS/EVS**

décembre 2007/avril 2008

➤ <http://unaisse.free.fr>

Rubrique : Documents / 18 avril 2008 / Résultats de l'enquête nationale de l'Unaisse  
sur les conditions de travail des accompagnants scolaires AVS-EVS



Doc 1



Doc 2



Doc 3

### 3. Le recours à du personnel extérieur dans une entreprise

L'**auxiliaire professionnel** intervient dans un cadre professionnel. Il a pour fonction de compenser un geste professionnel défaillant du fait du handicap.

Toute aide humaine mobilisée par l'entreprise sur une tâche professionnelle précise est considérée comme auxiliaire professionnel. L'auxiliaire professionnel peut être une personne étrangère à l'entreprise ou un collègue sur des heures distinctes de son propre temps de travail.

Les interprètes en langue des signes, les codeurs "langage parlé complété", les transpositeurs, entrent également dans ce champ.

L'auxiliaire professionnel intervenant dans un cadre professionnel se distingue du **tuteur**. Ce dernier a notamment pour tâches d'accueillir, d'aider, d'informer et de guider la personne pendant la durée de sa formation. Le tuteur a également pour fonction de contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels ou d'assurer la liaison avec les organismes chargés des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement de la personne handicapée. Ce tuteur peut être une personne interne ou externe à l'entreprise.

L'auxiliaire professionnel ne se substitue pas non plus à l'auxiliaire de vie. Ce dernier peut également intervenir à l'intérieur de l'entreprise auprès de la personne handicapée pour certains actes de la vie quotidienne (aide aux repas, toilettes...).

#### 3.1. Législation

**Décret n° 92-158 du 20 février 1992** complétant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat) et fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure

➤ <http://www.legifrance.gouv.fr>

Rubrique : Les autres textes législatifs et réglementaires



#### **Le règlement intérieur**

Martial Mecquignon, mars 2007

➤ <http://www.netpme.fr>

Rubrique : Fiches conseil / Ressources humaines / Social et travail / La gestion du personnel



#### **Les risques induits par la sous-traitance**

Viviane Stulz, Cahiers Lamy Liaisons sociales, septembre 2007

➤ <http://www.wk-rh.fr>

Rubrique Actualités et chiffres

## 3.2. Auxiliaire professionnel et tutorat

### Les aides techniques et humaines

Agefiph, mai 2009, 2 p.

➤ <http://www.agefiph.fr>

Rubrique Personnes handicapées / Conserver votre emploi / Aller plus loin – Aides



### L'aide au tutorat

Agefiph, mai 2009, 2 p.

➤ <http://www.agefiph.fr>

Rubrique Entreprises / Toutes les aides et services aux entreprises / Recruter une personne handicapée / Aller plus loin - Aides

### L'analyse ergonomique au service de la compensation du handicap.

#### Les dispositifs de compensation proposés par l'Agefiph

Club entreprises & handicap de l'Ain, juin 2008

➤ <http://www.medef-ain.com>

Rubrique : Le Medef de l'Ain organise / Réunions et rencontres / Club entreprises & handicap / réunion du 13 juin 2008



### Le tutorat d'accompagnement de personnes handicapées

Cinergie, 2010, 24 p.

➤ <http://www.handitrav.org>



## 3.3. Métier d'interprète/traducteur

### • Législation

**Décret n°2005-1698 du 29 décembre 2005** fixant la liste des activités mentionnées à l'article L. 129-1 du Code du travail



**Décret n°2005-214 du 3 mars 2005** pris pour l'application de l'article 35 sexies de l'ordonnance n°45-2658 du 2 novembre 1945 et relatif aux interprètes traducteurs



➤ <http://www.legifrance.gouv.fr>

Rubrique : Les autres textes législatifs et réglementaires

- **Métier**



### **Traducteur/traductrice, interprète**

Répertoire opérationnel des métiers et des emplois

➤ <http://www.pole-emploi.fr>

Rubrique Espaces candidats / Conseils de pôle emploi / Des conseils pour votre recherche d'emploi / Les fiches métiers / Code Rome : E 1108 (traduction, interprétariat)



### **Comment devenir interprète en L.S.F.**

Afils (Association française des interprètes en langue des signes)

➤ <http://afils.fr>

Rubrique : Interprète – traducteur / Formations

### **Code d'éthique professionnelle**

(Association internationale des interprètes de conférence)

version 2009

➤ <http://aiic.net>

Rubrique : Index / Déontologie / Code of professional ethics / Lire l'article



## 4. Pour élargir le cadre de la problématique : Les services à la personne

Le secteur des services à la personne constitue un vaste gisement d'emplois pour l'avenir.

Ainsi pour la Dares, le développement de ces services devrait représenter un quart des créations d'emploi d'ici 2015.

Actuellement, l'offre de services est relativement étendue, mais cette offre est à la fois fragmentée et peu coordonnée. Par ailleurs, ce secteur souffre d'une image relativement négative, due notamment au faible niveau de rémunérations et des qualifications, au manque de perspectives professionnelles, au sentiment d'isolement des salariés, ainsi qu'aux conditions de travail (le plus souvent des emplois à temps partiel sur des horaires flexibles et fractionnés).

Ainsi donc, ces métiers, et particulièrement les aides à domicile, risquent de se heurter à des difficultés de recrutement dans les années à venir.

Concernant la formation, pour le Conseil économique social et environnemental, une solution serait de créer un véritable tronc commun en mettant en place une formation de base unique sur laquelle viendraient se greffer des modules de spécialisation. Ce socle commun permettrait de clarifier le système existant tout en permettant de constituer des passerelles, ce qui offrirait aux salariés la possibilité de construire un véritable parcours professionnel.

### 4.1. Les services à la personne en région parisienne

#### La structuration de l'offre agréée de services à la personne en Ile-de-France

Oref Ile-de-France, Afpa, mai 2010, 53 p.

<http://www.oref-idf.org>

Rubrique Publications / Documents d'étude



#### Guide parisien des services à la personne

Idap (Institut de développement des activités de proximité), 2008, 36 p.

➤ <http://www.idap.org>

Rubrique : Actualités



#### Observation du territoire parisien : les services à la personne

Maison de l'emploi de Paris, septembre 2007, 77 p. et 7 p.

➤ <http://www.maison-emploi-paris.fr>

Rubrique : Observation du territoire / Etudes services à la personne



#### Veille économique sur les services à la personne

➤ <http://www.maison-emploi-paris.fr>

Rubrique Observation du territoire

## 4.2. Les services à la personne : études nationales

### Les services à la personne : une croissance vive en 2007, atténuée en 2008

Ministère du travail, Dares, Dares analyses, avril 2010, n° 20, 10 p.

➤ <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

Rubrique Etudes, recherche, statistiques de la Dares /  
Etudes et recherches – publications / Dares Analyses-Dares Indicateurs



### Les services à la personne (avis de suite)

Avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental.

Avis présenté par Yves Vérollet, novembre 2008, 76 p.

➤ <http://www.conseil-economique-et-social.fr>

Rubrique : Travaux et publications / Les publications /  
Les autres publications / Archives / Archives des notes d'Iéna : 14 novembre 2008 /  
Notes d'Iéna – Informations du CESE n° 2008-320



### Les services à la personne

CERC (Conseil emploi revenus et cohésion sociale),  
rapport n°8, février 2008

➤ <http://www.cerc.gouv.fr>

Rubrique : Menu général / rapports



## 4.3. Les services à la personne : études prospectives

### Le développement des services à la personne

Avis et rapports du conseil économique et social.

Avis présenté par Yves Vérollet. 2007, 262 p.

➤ <http://www.conseil-economique-et-social.fr>

Rubrique : Travaux et publications / Les publications /  
Les autres publications / Archives / Archives des notes d'Iéna : 19 janvier 2007 /  
Notes d'Iéna – Informations du CESE n° 2007-254



### Les métiers en 2015 – Rapport CAS et DARES

Centre d'analyse stratégique – Dares, Janvier 2007, 179 p.

➤ <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

Rubrique : Etudes/Recherche, Statistiques de la DARES / Statistiques /  
Métiers et qualifications / Publications et documents de référence



## 5. Aller plus loin

### 5.1. Témoignages

- **Auxiliaire de vie**

#### **Deux travailleurs handicapés et un automate**

Agefiph, 2007

➤ <http://www.agefiph.fr>

Rubrique : Entreprises / Expériences / recherche par mots-clés  
(recrutement intégration – industrie des biens d'équipement – Midi Pyrénées)



#### **Services à la personne : professionnaliser le métier**

Handirect, actualités, janvier 2009

➤ <http://www.handirect.fr>

Rubrique : Archives actualités, 30 janvier 2009



#### **Eliane Belissant : une auxiliaire de vie « engagée par vocation »**

Handirect, actualités, janvier 2009

➤ <http://www.handirect.fr>

Rubrique : Archives actualités, 27 janvier 2009

- **Auxiliaire de vie scolaire**



#### **Auxiliaire de vie scolaire : où en est-on ?**

D. Haddad et M. Delphin. Déclic, actualités, février 2008

➤ <http://www.magazine-declic.com>

Rubrique : News / L'actualité du handicap / 25 février 2008



#### **Les AVS au bord de la crise de nerf**

Déclic, actualités, août 2008

➤ <http://www.magazine-declic.com>

Rubrique : News / L'actualité du handicap / 7 août 2008



## 5.2. Associations

- **Services d'auxiliaire de vie ou d'accompagnement professionnel**



### **Auxiliaire de vie sociale à domicile**

Associations, conventionnées par l'Etat et le Département de Paris, proposant des services d'auxiliaires de vie

➤ <http://www.paris.fr>

Rubrique : Paris pratique / Handicap / Aides et services / Auxiliaire de vie sociale à domicile



### **Accompagnement professionnel**

Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques

➤ <http://www.gihpidf.asso.fr>

Rubrique : Vie autonome /Accompagnement professionnel

- **Assistance à la communication**

### **Sources de financement pour les prestations d'interprètes en langue des signes française**

*Plaquette Afils*

*(Association française des interprètes en langue des signes)*

➤ <http://afils.fr>

Rubrique : Accès direct / Financement d'un interprète en Langue des Signes Française



### **Assistance à la communication. Financement**

*Plaquette 2-AS (Association pour l'accessibilité du cadre de vie aux personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes)*

➤ <http://www.2-as.org>

Rubrique : Interface LSF / Trouver un financement

